



PALATINE AMERIQUE

Fonds Commun de Placement

Relevant de la directive 2014/91/UE

Rapport Annuel 2023

PALATINE AMERIQUE

FCP à vocation générale

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE

ACTIONS INTERNATIONALES

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

29/12/2023

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPC d'OPC** : jusqu'à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

L'OPCVM recherche une performance proche ou supérieure à celle de l'indice Standard & Poor's 500 ESG TR, sur un horizon de 5 ans.

L'OPCVM est à tout moment exposé de 60% à 100% au risque actions, sans contrainte de détention par secteur d'activité. Il est investi à hauteur de 75 % minimum en actions de sociétés américaines. L'indice Standard & Poor's 500 ESG (USD) TR dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori de l'OPCVM.

Le fonds investit principalement dans des sociétés à grande capitalisation hautement liquides composant le S&P 500 ESG en s'appuyant sur une solution d'investissement quantitative afin de construire un portefeuille optimal de positions longues. Pour pouvoir être éligibles dans le portefeuille, les entreprises doivent prouver dans un premier temps, à travers un filtre ISR, qu'elles gèrent au mieux leurs opportunités et leurs risques ESG. Le gérant s'appuiera alors sur Vigeo-Eiris qui mesure généralement les performances des entreprises en matière de développement durable et de responsabilité sociale en s'appuyant sur une analyse rigoureuse. Ce filtre ISR permettra d'exclure 20% des entreprises les plus mal notées ou non notées sur le plan ESG. Au moins 90% des valeurs du portefeuille en nombre de lignes et en% d'AUM devront passer le filtre ISR avec une note ESG supérieure ou égale à 10/20. Le pourcentage des investissements non ISR, c'est-à-dire ayant une note globale inférieure à la moyenne, ne doit pas dépasser 10% des valeurs en portefeuille et 10% de l'actif net.

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique. Le fonds peut également investir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM et de FIA. Le gérant pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et/ ou sur indices en couverture de l'exposition aux risques actions et/ou change, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention directe de titres. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Les revenus nets de l'OPCVM sont réinvestis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 5 ans

► **Indicateur de référence** :

L'indice Standard & Poor's 500 ESG TR en USD dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison du FCP. Cet indice actions, représentatif de 500 grandes sociétés cotées sur des bourses aux Etats-Unis (NYSE, NASDAQ) couvre environ 80% du marché boursier américain par sa capitalisation. Il est calculé par Standard & Poor's en dollars et convertis en euros, sur la base des cours de clôture. Les informations sur cet indice sont publiées dans la plupart des journaux financiers et sont notamment disponibles sur le site internet :

<https://www.spglobal.com/spdji/en/indices/esg/sp-500-esg-index/#overview>

Conformément au Règlement UE 2016/1011 du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2016 (approbation selon l'article 33), l'administrateur S&P est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le FCP n'est ni indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

PALATINE ASSET MANAGEMENT dispose d'un plan d'action interne qui sera mis en oeuvre en cas de modification substantielle ou de cessation de référence.

► Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. La performance de l'OPCVM dépendra des sociétés sélectionnées par la société de gestion. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

Risque de perte en capital : L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque actions : L'OPCVM peut, à tout moment, être totalement ou au minimum à 75%, exposé aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions de moyennes et petites capitalisations : L'OPCVM investit sur des actions qui en raison de leur faible capitalisation boursière peuvent présenter un risque de marché et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : L'OPCVM peut être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Risque de contrepartie : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Risque de change : L'OPCVM peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

Risque en matière de durabilité : il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Les principales banques centrales ont maintenu à la hausse leurs taux directeurs en optant pour un discours plus hawkish au regard de la pression inflationniste dans la plupart des économies mondiales. En juin, la Fed décide de faire une pause sur son cycle de hausse des taux après une dixième hausse consécutive en mai et après avoir relevé plus de +75bps sur le semestre atteignant une fourchette de 5.0% - 5.25%. Au cours du mois de juillet, la Fed a augmenté ses taux d'intérêt de +25bps à 5.25%-5.50%, un plus haut depuis 22 ans. Il s'agit de la 11ème augmentation depuis mars 2022. La Fed déclare qu'elle "continuera à évaluer les informations supplémentaires et leurs implications pour la politique monétaire". Jerome Powell affirme que les économistes de la Fed ne prévoient plus de récession, compte tenu de la santé économique solide du pays au vu des récentes données économiques. En décembre, J. Powell, a en effet indiqué que le FOMC réfléchissait à la date de la première baisse de taux, qui interviendrait même avant que l'inflation n'atteigne les +2% afin de préserver l'économie américaine.

Le marché américain a fini sur les chapeaux de roues avec le S&P 500 dividendes réinvestis qui a progressé de 26.29% et le Nasdaq Total Return qui a enregistré 55.13% pour atteindre les plus hauts historiques. La baisse de l'inflation et le scénario d'une récession modérée combinés à la forte hausse des valeurs technologiques et notamment celles liées à l'IA ont participé à cette forte hausse des marchés avec notamment un rallye de fin d'année.

Le fonds a eu une performance positive tiré par l'excellente performance des valeurs technologiques avec notamment NVIDIA ou MICROSOFT. Le secteur financier ainsi que celui de l'industrie se sont aussi bien comportés surtout à la fin de l'année. Le secteur des matériaux a été le moins performeurs puisqu'il a souffert du ralentissement de l'économie et la baisse de la demande mondiale.

Palatine Amérique enregistre en 2023 une performance nette de frais de **15,09%** pour la part R EURO contre 23,64% pour son indice de référence le S&P500 ESG EUR.

La part I EURO, créée le 7/06/2022, enregistre une performance nette de frais de **16,01%** sur l'année 2023.

La part R USD a été créée le 7/11/2023 et enregistre une performance nette de frais de **7,18%** entre sa date de création et le 29/12/2023.

La part I USD n'a pas d'encours au 29/12/2023.

Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2023, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques.

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales :
Montant des titres et matières premières prêtés
Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2023, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

- Exercice des droits de vote :

La société de gestion a défini dans son document « politique d'engagement actionnarial » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère. Les principes de notre politique de vote visent à promouvoir la valorisation à long terme de nos investissements et à encourager le respect et la mise en application des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Ainsi, PALATINE ASSET MANAGEMENT adhère aux grands principes de l'AFG en matière de gouvernement d'entreprise :

- « une action, une voix »,
- une assemblée générale favorisant la démocratie actionnariale,

- un conseil d'administration indépendant et efficace,
- des rémunérations adaptées, transparentes et régulièrement soumises au vote de l'assemblée générale,
- l'opposition aux dispositifs anti-OPA.

La participation au vote s'exerce en suivant les recommandations formulées par le « proxy advisor » ISS :

- ✓ systématiquement pour les sociétés françaises composant l'indice CAC 40, pour les sociétés composant l'actif des OPC labellisés ISR, pour les sociétés françaises dont le seuil de détention consolidé est supérieur à 0,50% de la capitalisation boursière de chaque société et enfin pour les sociétés étrangères détenues ayant une capitalisation boursière supérieure à 100 M€.
- ✓ ponctuellement dans les autres cas afin d'exprimer un vote de soutien ou manifester un désaccord, ou en cas de difficultés faisant courir un risque important aux actionnaires.

Les droits de vote ne sont pas exercés dans les cas suivants :

- ✓ Ils concernent toutes les sociétés détenues en dessous des seuils fixés, et les pays à POA (Power Of Attorney) où la procédure de vote exige des surcoûts financiers.
- ✓ La société de gestion ne pratiquant pas, sauf cas exceptionnel, de cession temporaire d'actions, elle n'est pas concernée par les conséquences juridiques des cessions temporaires de titres.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique d'engagement actionnarial et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com rubrique Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Palatine Asset Management – TSA 60140 – 93736 Bobigny Cedex 9.

- Commission de mouvements :

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- | | |
|---|---|
| - Tarification | - Confidentialité |
| - Qualité de l'exécution | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses | - Qualité du back – office |
| - Qualité du conseil | - Traitement des litiges |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales | |

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2023 sont disponibles sur le site www.palatine-am.com rubrique Réglementation.

Prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

Annexe ESG : Reporting article 29 LEC de la Loi Energie Climat n°2019-1147 du 08/11/2019

ex act.173 de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)

1) Déploiement de la démarche ESG au sein de la société de gestion

L'investissement responsable est un axe stratégique de développement pour PALATINE ASSET MANAGEMENT qui s'est engagée depuis de nombreuses années à intégrer les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de certains de ses OPC. L'analyse des critères ESG (sur l'Environnement, le Social et la Gouvernance) de Palatine AM d'un

émetteur (action ou dette) permet d'évaluer la démarche RSE des entreprises. Notre démarche ESG se matérialise par une politique d'intégration des risques de durabilité et l'intégration dans notre gestion des critères environnementaux sociaux et de gouvernance.

Palatine AM est convaincu que la prise en compte de ces critères ESG est source de performance financière sur le long terme. Cette démarche permet d'associer toutes les équipes de la société de gestion.

Palatine AM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI). Son engagement a pour vocation de pousser les entreprises dans une démarche de progrès. Elle passe par une politique de vote axée sur les critères ESG, un dialogue avec les entreprises et un engagement collaboratif avec WDI.

Toutes les informations concernant l'article 29 LEC de la Loi Energie Climat et relatives à la société de gestion PALATINE AM sont à retrouver dans un document spécifique accessible à l'adresse suivante : www.palatine-am.com.

2) Déploiement au niveau du fonds.

a) Prise en compte de critères ESG et de critères liés au changement climatique par le fonds.

Le fonds applique les listes d'exclusion de PALATINE AM.

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales à travers l'intégration dans sa stratégie d'investissement de critères ESG.

Depuis le 4ème trimestre 2021, le processus d'analyse ESG privilégie les émetteurs (corporates et/ou souverains) les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur («Best-In-Universe»). Un minimum de 20% des émetteurs les plus mal notés de l'univers d'investissement de départ est exclu.

b) Politique de vote et engagement

Se référer au document ad-hoc mis en ligne sur le site internet de la société.

Règlement SFDR – Règlement TAXONOMIE

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

L'annexe périodique SFDR figure à la fin de ce rapport.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Mention sur les rémunérations :

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (30 collaborateurs fin de période / 28 ETP) a représenté 3 027 K€, et se décompose pour 2 354 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 673 K€ au titre des rémunérations variables. Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

- VI – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

ISIN	Designation	Sens	Date	Quantité	Montant(€)
US0378331005	APPLE INC	Achat d'actions	28/11/2023	16 359	2 837 957
US4370761029	HOME DEPOT	Achat d'actions	28/09/2023	5 682	1 636 375
US02079K3059	ALPHABET CL A	Vente d'actions	27/06/2023	14 880	1 587 503
US67066G1040	NVIDIA	Vente d'actions	06/02/2023	5 764	1 150 909
US8835561023	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC.	Achat d'actions	28/09/2023	2 136	1 019 454
US30303M1027	META PLATFORMS INC	Achat d'actions	05/09/2023	3 612	1 006 539
US68389X1054	ORACLE CORP COM	Vente d'actions	27/06/2023	9 330	992 835
US68389X1054	ORACLE CORP COM	Achat d'actions	28/09/2023	9 233	923 271
US9553061055	WEST PHARMACEUTICAL SERVICES	Vente d'actions	21/04/2023	2 726	899 077
US68389X1054	ORACLE CORP COM	Achat d'actions	21/04/2023	10 330	895 136

- VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 29/12/2023 : - OPCVM = Néant

- VIII - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE

Néant.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :

Palatine France Mid Cap

Identifiant d'entité juridique :

969500A6FEQFCP1V9Y85

Caractéristiques environnementales et sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

NON

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : __ %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une portion de 73,10% d'investissement durables.

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durable sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __ %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durables.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Palatine France Mid Cap a promu des caractéristiques environnementales et sociales sur la période.

Le suivi des performances ESG est effectué trimestriellement au sein de Palatine AM. La mesure de l'atteinte de la promotion des caractéristiques environnementales et sociales a donc été effectuée au 31/03/2023, au 30/06/2023, au 30/09/2023 et au 31/12/2023.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la période, la performance des indicateurs de durabilité du portefeuille a été la suivante (hors cash et assimilé) :

Indicateurs	31/03/2023	30/06/2023	30/09/2023	31/12/2023	Moyenne annuelle
Respect des politiques d'exclusions	100%	100%	100%	100%	100%
Pourcentage de valeurs investies ayant une note ESG supérieure au seuil d'exclusion de 20% min.	100%	100%	100%	92,97%*	98,49%
Pourcentage de réduction de l'univers d'investissement	20,20%	21,81%	20,73%	20,60%	20,83%
Pourcentage de valeurs investies ayant de bonnes pratiques de gouvernance	89,29%	98,50%	96,65%	100%	96,11%
Pourcentage de valeurs investies ayant une contribution positive à au moins un des ODD des NU	88,78%	97,21%	96,65%	97,16%	94,95%
Pourcentage de valeurs investies respectant le DNSH	69,13%	79,28%	78,38%	77,74%	76,13%

* Suite à la baisse de la note d'un émetteur du portefeuille, un écart de 7,03% a été identifié. La note de cet émetteur a été revue à la hausse et la situation a été régularisée.

Sur la période, la performance des indicateurs de durabilité du portefeuille par rapport à son indice de référence a été la suivante :

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Indicateurs	31/03/2023		30/06/2023		30/09/2023		31/12/2023		Moyenne périodes	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Note ESG (sur 20)	13,36	13,03	13,35	13,05	13,49	13,13	13,87	13,46	13,52	13,17
Contribution ODD5 (de -1 à +1)	0,56	0,61	0,56	0,60	0,55	0,60	0,58	0,61	0,56	0,61
Contribution ODD8 (de -1 à +1)	0,36	0,39	0,36	0,38	0,36	0,39	0,38	0,41	0,37	0,39
Contribution ODD6 (de -1 à +1)	0,21	0,20	0,22	0,19	0,22	0,19	0,24	0,22	0,22	0,20
Contribution ODD13 (de -1 à +1)	0,29	0,31	0,03	0,31	0,30	0,32	0,34	0,34	0,24	0,32

○ ...Et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateurs	31/12/2022	Moyenne 4T - 31/12/2023
	Fonds	Fonds
Note ESG (sur 20)	13,29	13,52
Contribution ODD5 (de -1 à +1)	0,54	0,56
Contribution ODD8 (de -1 à +1)	0,34	0,37
Contribution ODD6 (de -1 à +1)	0,22	0,22
Contribution ODD13 (de -1 à +1)	0,26	0,24

○ Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Le fonds Palatine France Mid Cap avait comme objectif d'investissement durable environnemental et/ou social :

- 1- Sélectionner des entreprises dont l'activité ne porte pas significativement préjudice aux facteurs de durabilité :
 - a. 100% des valeurs investies respectent les politiques d'exclusion sectorielles de Palatine AM
 - b. 76,13% des entreprises investies ont passé les filtres de vérification du DNSH de Palatine AM.
- 2- Investir dans des sociétés qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable : 100% des valeurs qualifiées de durables ont eu une contribution positive à au moins un des ODD des Nations Unies.

○ Dans quelle mesure les investissements durables que ce produit a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Aucun investissement qualifié de durable n'a porté préjudice aux facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Au cours de la période, les principales incidences négatives du fonds ont été les suivantes :

Corporates			
		Valeurs	Couvertures
1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	1 138,69	100,00%
	Émissions de GES de niveau 2	986,68	100,00%
	Émissions de GES de niveau 3	163 581,18	98,49%
	Émissions totales de GES	165 706,56	98,49%
2. Empreinte carbone		576,74	79,13%
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements		1 836,44	98,49%
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		3,67	84,48%
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Consommation	53,01	100,00%
	Production	1,14	100,00%
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Nace A	-	N/A
	Nace B	270,20	100,00%
	Nace C	0,11	100,00%
	Nace D	0,37	100,00%
	Nace E	-	N/A
	Nace F	-	N/A
	Nace G	0,13	100,00%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

	Nace H	0,06	100,00%
	Nace L	0,09	100,00%
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité			N/A
8. Rejets dans l'eau		0,00	100,00%
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs		0,63	98,49%
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales		0	100%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales		0,00	83,01%
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé		0,10%	100,00%
13. Mixité au sein des organes de gouvernance		44,65	100,00%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)		0,00	100%
Souverains			
15. Intensité de GES		NA	NA
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		NA	NA
Immobiliers			
17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers			
18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique			
Additionnels - Tableau 2 & 3			
II.2. Émissions de polluants atmosphériques		0,14	100%
III.15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption		1,00	98,23%

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ?

La prise en compte des principes directeurs de l'OCDE et des principes des NU se fait en plusieurs étapes :

Au cours de la période :

- Gestion des controverses : Aucune valeur investie n'a fait l'objet d'une controverse matérielle liée aux droits humains.
- Compliance des entreprises investies aux principes des NU ou de l'OCDE : le portefeuille a détenu en moyenne 68,67% de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Evaluation des politiques de lutte contre la corruption : 99% des sociétés investies au sein de Palatine France Mid Cap, ont présenté des politiques de lutte contre la corruption.
- Notation ESG : La note ESG moyenne est 13,52/20.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La part moyenne d'investissement ayant pris en compte des principales incidences négatives sur la période a été de 76,13%.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Liste des 15 investissements principaux du produit financier ou 50% des principaux investissements au 31/12/2023 :

Principaux investissements	Secteur	% d'actifs	Pays
GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	Energie	6,24 %	FR
ALTEN	Technologie de l'Information	4,92 %	FR
ELIS	Industries	4,90 %	FR
SOPRA GROUP	Technologie de l'Information	4,73 %	FR
DASSAULT AVIATION	Industries	4,54 %	FR
IPSEN	Pharmacie - Santé	4,40 %	FR
SEB	Consommation discrétionnaire	4,13 %	FR
MERSEN	Industries	4,11 %	FR
LA FRANCAISE DES JEUX FDJ	Consommation discrétionnaire	3,97 %	FR

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissement** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/01/2023 au 31/12/2023

SOITEC	Technologie de l'Information	3,87 %	FR
BENETEAU	Consommation discrétionnaire	3,83 %	FR
VIRBAC SA	Pharmacie - Santé	3,79 %	FR
SPIE	Industries	3,78 %	FR

Liste des 15 investissements principaux du produit financier ou 50% des principaux investissements au 30/09/2023 :

Principaux investissements	Secteur	% d'actifs	Pays
GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	Energie	6,13 %	FR
SOITEC	Technologie de l'Information	5,61 %	FR
IPSEN	Pharmacie - Santé	5,12 %	FR
DASSAULT AVIATION	Industries	4,82 %	FR
SOPRA GROUP	Technologie de l'Information	4,74 %	FR
ALTEN	Technologie de l'Information	4,61 %	FR
MERSEN	Industries	4,46 %	FR
ELIS	Industries	4,37 %	FR
Compte EUR (00500082972)	Cash	3,85 %	NA
LA FRANCAISE DES JEUX FDJ	Consommation discrétionnaire	3,77 %	FR
SPIE	Industries	3,72 %	FR

Liste des 15 investissements principaux du produit financier ou 50% des principaux investissements au 30/06/2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SOITEC	Technologie de l'Information	5,70 %	FR
GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	Energie	5,27 %	FR
SOPRA GROUP	Technologie de l'Information	5,04 %	FR
ALTEN	Technologie de l'Information	4,93 %	FR
DASSAULT AVIATION	Industries	4,58 %	FR
MERSEN	Industries	4,52 %	FR
BENETEAU	Consommation discrétionnaire	4,43 %	FR
ELIS	Industries	4,31 %	FR
IPSEN	Pharmacie - Santé	4,20 %	FR
LA FRANCAISE DES JEUX FDJ	Consommation discrétionnaire	4,07 %	FR
SPIE	Industries	3,69 %	FR

Liste des 15 investissements principaux du produit financier ou 50% des principaux investissements au 30/03/2023 :

Principaux investissements	Secteur	% d'actifs	Pays
SOPRA GROUP	Technologie de l'Information	5,31 %	FR
ALTEN	Technologie de l'Information	4,84 %	FR
DASSAULT AVIATION	Industries	4,82 %	FR
LA FRANCAISE DES JEUX FDJ	Consommation discrétionnaire	4,75 %	FR
SOITEC	Technologie de l'Information	4,54 %	FR
GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	Energie	4,45 %	FR
NEXANS	Industries	3,82 %	FR
BENETEAU	Consommation discrétionnaire	3,69 %	FR
IPSEN	Pharmacie - Santé	3,68 %	FR
ELIS	Industries	3,49 %	FR
SEB	Consommation discrétionnaire	3,34 %	FR
MERSEN	Industries	3,11 %	FR
INTER PARFUMS	Consommation de base	2,89 %	FR



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le produit financier a investi en moyenne 73,10% de son actif dans des investissements alignés à son objectif environnemental et/ou social.

○ Quelle était l'allocation des actifs ?

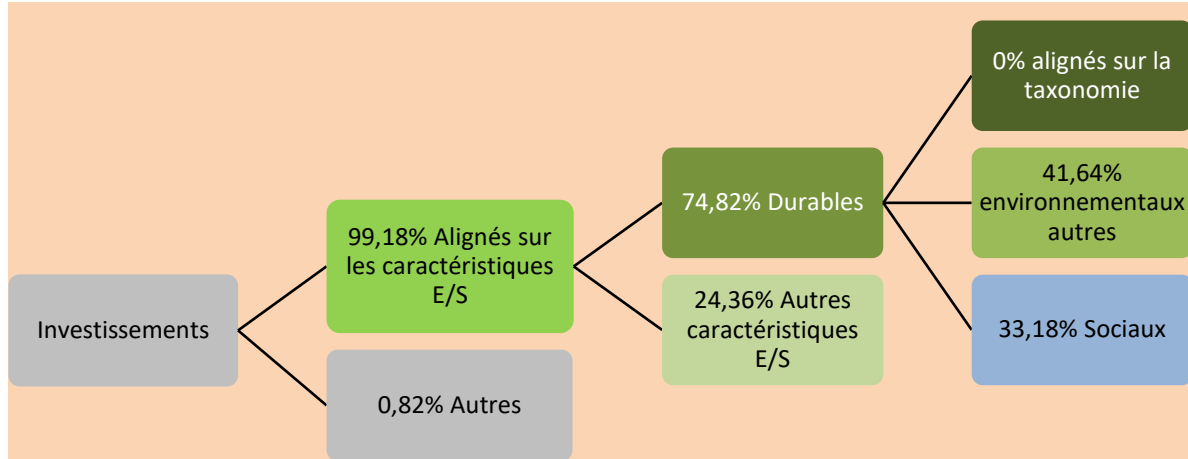
L'allocation des actifs au 31/12/2023 été la suivante :

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburant à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnement ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

○ Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les principaux secteurs d'investissement au cours de la période ont été les suivants :

- Technologie de l'Information
- Industries
- Consommation discrétionnaire
- Energie
- Pharmacie - Santé
- Consommation de base
- Immobilier



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE¹ ?

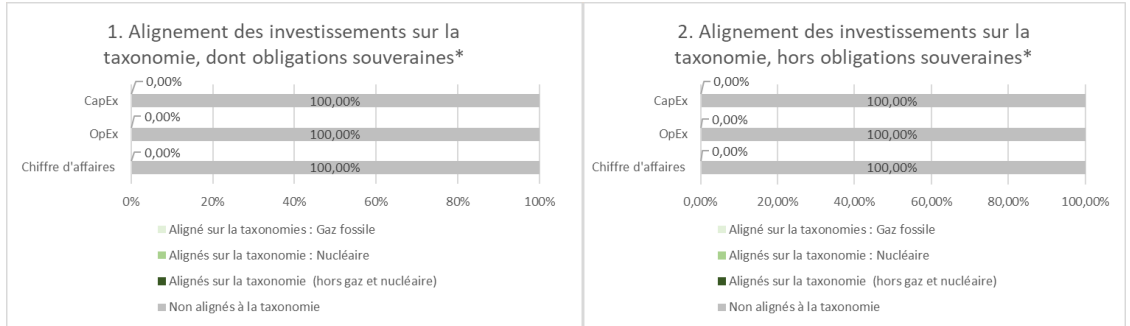
Ce produit financier n'entend pas réaliser d'investissements durables environnementaux alignés à la taxinomie de l'UE.

○ Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie ?

- Oui
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – Voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

○ Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable.

○ Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables sur le plan environnemental en moyenne sur la période est de 29,48% :

	31/03/2023	30/06/2023	30/09/2023	31/12/2023	Moyenne périodes
Investissements durables sur le plan environnemental	27,14%	24,91%	24,24%	41,64%	29,48%



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social en moyenne sur la période est de 43,62%

	31/03/2023	30/06/2023	30/09/2023	31/12/2023	Moyenne périodes
Investissements durables sur le plan social	37,25%	53,19%	50,84%	33,18%	43,62%



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » sont majoritairement des devises au 31/12/2023.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants de l'approche extra-financière pour sélectionner les investissements au cours de la période ont été les suivants :

- **Filtre d'exclusions sectorielles et normatives** : 100% des valeurs investies respectent les politiques d'exclusion de Palatine AM.
- **Vérification du principe de DNSH** de Palatine AM pour 76,13% des investissements effectués sur la période.
- **Filtre notation ESG** :
 - 98,49% des valeurs investies ont une note ESG supérieure à la note seuil permettant une exclusion de 20% des moins bonnes valeurs. Cette note seuil a été revue trimestriellement tout au long de la période.
 - Note ESG moyenne sur la période de 13,52, supérieure à celle de l'indice de référence qui est de 13,17.
- **Contribution positive à l'un des ODD environnementaux des Nations Unies** : 94,95% des valeurs investies au cours de la période ont une contribution positive à au moins un des ODD définis par les Nation Unies.

Ainsi, au cours de la période, l'univers d'investissement du fonds a été réduit en moyenne de 20,83% sur la base de critères ESG.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière de durabilité des activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

○ **En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable.

○ **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable.

○ **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Non applicable.

○ **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

PALATINE AMERIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Palatine Asset Management

86 rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

PALATINE AMERIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Palatine Asset Management

86 rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP PALATINE AMERIQUE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif PALATINE AMERIQUE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	38 570 806,87	30 182 487,56
Actions et valeurs assimilées	38 570 806,87	29 419 674,56
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	38 570 806,87	29 419 674,56
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	762 813,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	762 813,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	36 185,81	29 204,25
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	36 185,81	29 204,25
COMPTES FINANCIERS	1 412 443,84	1 573 246,62
Liquidités	1 412 443,84	1 573 246,62
TOTAL DE L'ACTIF	40 019 436,52	31 784 938,43

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	41 613 757,12	32 021 822,08
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 526 456,35	-101 171,05
Résultat de l'exercice (a,b)	-125 779,41	-183 239,95
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	39 961 521,36	31 737 411,08
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	57 915,16	47 527,35
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	57 915,16	47 527,35
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	40 019 436,52	31 784 938,43

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	50 978,15	5 355,75
Produits sur actions et valeurs assimilées	496 550,61	328 953,62
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	547 528,76	334 309,37
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 496,97	2 341,01
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 496,97	2 341,01
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	545 031,79	331 968,36
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	664 908,90	482 891,47
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-119 877,11	-150 923,11
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-5 902,30	-32 316,84
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-125 779,41	-183 239,95

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0014005LM5 - Part PALATINE AMERIQUE I DOLLAR : Taux de frais maximum de 1.20% TTC

FR0007393038 - Part PALATINE AMERIQUE R EURO : Taux de frais maximum de 2% TTC

FR0014005LN3 - Part PALATINE AMERIQUE I EURO : Taux de frais maximum de 1.20% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts PALATINE AMERIQUE I EURO	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE AMERIQUE R DOLLAR	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE AMERIQUE R EURO	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	31 737 411,08	20 736 564,11
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	11 077 215,01	26 334 724,35
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-8 105 318,76	-12 028 636,52
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 822 407,01	1 030 370,42
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 419 570,24	-2 911 660,73
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-79 369,22	-131 217,86
Différences de change	-1 296 522,07	804 020,99
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	6 345 145,66	-1 945 830,57
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>4 729 539,09</i>	<i>-1 615 606,57</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 615 606,57</i>	<i>-330 224,00</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-119 877,11	-150 923,11
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	39 961 521,36	31 737 411,08

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 412 443,84	3,53
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 412 443,84	3,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	38 570 806,87	96,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	36 185,81	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	937 028,31	2,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	14,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	36 185,81
TOTAL DES CRÉANCES		36 185,81
DETTES		
	Frais de gestion fixe	57 915,16
TOTAL DES DETTES		57 915,16
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-21 729,35

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part PALATINE AMERIQUE I DOLLAR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-9,000	-912 896,27
Solde net des souscriptions/rachats	-9,000	-912 896,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Part PALATINE AMERIQUE I EURO		
Parts souscrites durant l'exercice	12,927	1 338 586,27
Parts rachetées durant l'exercice	-6,968	-747 656,32
Solde net des souscriptions/rachats	5,959	590 929,95
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	70,079	
Part PALATINE AMERIQUE R DOLLAR		
Parts souscrites durant l'exercice	216,686	41 108,67
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	216,686	41 108,67
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	216,686	
Part PALATINE AMERIQUE R EURO		
Parts souscrites durant l'exercice	65 318,540	9 697 520,07
Parts rachetées durant l'exercice	-42 735,792	-6 444 766,17
Solde net des souscriptions/rachats	22 582,748	3 252 753,90
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	199 852,235	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part PALATINE AMERIQUE I DOLLAR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE AMERIQUE I EURO	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE AMERIQUE R DOLLAR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE AMERIQUE R EURO	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts PALATINE AMERIQUE I DOLLAR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 668,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,18
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PALATINE AMERIQUE I EURO	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	87 638,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,19
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PALATINE AMERIQUE R DOLLAR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	124,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	3,27
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PALATINE AMERIQUE R EURO	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	572 477,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,99
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-125 779,41	-183 239,95
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-125 779,41	-183 239,95

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE AMERIQUE I DOLLAR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	1 082,79
Total	0,00	1 082,79

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE AMERIQUE I EURO		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	22 098,08	7 446,46
Total	22 098,08	7 446,46

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE AMERIQUE R DOLLAR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-81,23	0,00
Total	-81,23	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE AMERIQUE R EURO		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-147 796,26	-191 769,20
Total	-147 796,26	-191 769,20

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 526 456,35	-101 171,05
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 526 456,35	-101 171,05

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE AMERIQUE I DOLLAR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	27 396,47
Total	0,00	27 396,47

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE AMERIQUE I EURO		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-303 361,57	212 300,47
Total	-303 361,57	212 300,47

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE AMERIQUE R DOLLAR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-453,88	0,00
Total	-453,88	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE AMERIQUE R EURO		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 222 640,90	-340 867,99
Total	-1 222 640,90	-340 867,99

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	6 591 473,19	5 815 740,26	20 736 564,11	31 737 411,08	39 961 521,36
Parts PALATINE AMERIQUE I DOLLAR en USD					
Actif net en USD	0,00	0,00	0,00	883 626,68	0,00
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	9,000	0,00
Valeur liquidative unitaire en USD	0,00	0,00	0,00	98 180,74	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	3 044,05	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,00	0,00	120,31	0,00
Parts PALATINE AMERIQUE I EURO en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	6 275 019,10	7 955 917,77
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	64,120	70,079
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	97 863,67	113 527,84
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	3 310,98	-4 328,85
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	116,13	315,33
Parts PALATINE AMERIQUE R DOLLAR en USD					
Actif net en USD	0,00	0,00	0,00	0,00	46 452,73
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	216,686
Valeur liquidative unitaire en USD	0,00	0,00	0,00	0,00	214,37
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	-2,09
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,37
Parts PALATINE AMERIQUE R EURO en EUR					
Actif net	6 591 473,19	5 815 740,26	20 736 564,11	24 634 444,75	31 963 551,60
Nombre de titres	52 236,674	45 258,617	130 823,639	177 269,487	199 852,235
Valeur liquidative unitaire	126,18	128,50	158,50	138,96	159,93
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,81	22,99	42,50	-1,92	-6,11

Capitalisation unitaire sur résultat	-0,61	-0,39	-0,59	-1,08	-0,73
--------------------------------------	-------	-------	-------	-------	-------

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BERMUDES				
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	3 570	788 234,28	1,97
TOTAL BERMUDES			788 234,28	1,97
ETATS-UNIS				
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	3 123	416 748,68	1,04
ALBEMARLE CORP	USD	727	95 086,19	0,23
APPLE INC	USD	16 359	2 851 218,28	7,13
ARISTA NETWORKS INC	USD	2 997	638 956,66	1,60
BROADCOM INC	USD	678	685 119,72	1,72
CONSOLIDATED EDISON INC	USD	7 311	602 074,57	1,50
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	842	503 134,35	1,26
CSX CORPORATION	USD	20 091	630 566,22	1,58
EBAY INC	USD	1 069	42 212,27	0,10
ELI LILLY & CO	USD	1 448	764 104,61	1,91
ENTERGY CORP	USD	6 806	623 454,61	1,56
EQUINIX INC	USD	530	386 418,05	0,97
EVERSOURCE EN	USD	9 430	526 881,46	1,32
GALLAGHER (ARTHUR J.)	USD	1 112	226 376,28	0,57
GENERAL ELECTRIC CO	USD	2 087	241 129,60	0,61
GEN MILLS INC COM	USD	8 312	490 149,53	1,23
HERSHEY FOODS CORP	USD	312	52 658,56	0,14
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	5 682	1 782 552,94	4,47
LAM RESEARCH CORP	USD	1 036	734 583,23	1,84
LOWE S COS INC COM	USD	3 008	606 011,32	1,52
MARATHON	USD	5 900	792 399,40	1,98
MARSH & MCLENNAN COS INC	USD	3 663	628 279,19	1,57
MASTERCARD INC	USD	1 761	679 929,49	1,70
MCDONALD'S CORP	USD	2 308	619 513,04	1,55
MICROSOFT CORP	USD	11 030	3 754 783,14	9,40
MOTOROLA SOL. WI	USD	2 369	671 443,63	1,68
MSCI INC	USD	1 446	740 442,58	1,85
NASDAQ STOCK MARKET INC	USD	13 498	710 427,48	1,77
NETFLIX INC	USD	1 344	592 374,71	1,48
NVIDIA CORP	USD	4 700	2 107 033,00	5,27
ONEOK	USD	11 302	718 441,53	1,80
ORACLE CORP COM	USD	9 233	881 215,94	2,21
PACCAR INC	USD	8 368	739 723,17	1,85
PROCTER & GAMBLE CO	USD	4 719	626 010,28	1,57
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROUP INC	USD	10 721	593 481,33	1,49
REPUBLIC SERVICES INC.	USD	4 477	668 358,37	1,67
SP GLOBAL	USD	1 846	736 160,70	1,85
TESLA INC	USD	3 131	704 287,22	1,76
THE CIGNA GROUP	USD	566	153 432,04	0,38
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	2 136	1 026 358,97	2,57
TJX COMPANIES INC	USD	6 385	542 232,25	1,35

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TMOBILE US INC	USD	2 963	430 052,77	1,08
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	1 699	809 733,88	2,02
UNITED RENTALS INC	USD	1 589	824 844,41	2,07
VALERO ENERGY CORP	USD	5 830	686 099,67	1,72
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	1 937	713 480,22	1,79
VISA INC CLASS A	USD	2 958	697 157,74	1,74
WAL-MART IN COM USD0.10	USD	2 775	396 033,81	0,99
Welltower Inc	USD	1 062	86 688,58	0,21
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	USD	1 821	580 464,87	1,45
XYLEM	USD	1 309	135 515,54	0,33
TOTAL ETATS-UNIS			36 945 836,08	92,45
IRLANDE				
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	10 827	836 736,51	2,10
TOTAL IRLANDE			836 736,51	2,10
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			38 570 806,87	96,52
TOTAL Actions et valeurs assimilées			38 570 806,87	96,52
Créances			36 185,81	0,09
Dettes			-57 915,16	-0,14
Comptes financiers			1 412 443,84	3,53
Actif net			39 961 521,36	100,00

Parts PALATINE AMERIQUE I EURO	EUR	70,079	113 527,84
Parts PALATINE AMERIQUE R EURO	EUR	199 852,235	159,93
Parts PALATINE AMERIQUE R DOLLAR	USD	216,686	214,37